

Fiche

On apprend aujourd'hui le **conditionnel** comme un **temps** de l'indicatif (temps **présent** et temps **passé**). Auparavant on l'apprenait comme un **mode** à part entière, car le conditionnel, en plus d'être employé avec une valeur temporelle (pour exprimer le futur dans le passé), peut avoir des valeurs modales.

- Le conditionnel présente généralement une action dont la réalisation dépend d'une condition. Il accompagne souvent un **complément circonstanciel de condition** (GN, gérondif ou subordonnée).

Ex. : *[En prenant le bus], tu gagnerais du temps.*

[Si tes parents étaient là], tu agirais autrement.

[Si je l'avais su plus tôt], je ne serais pas parti.

Prends un sandwich [pour le cas où tu aurais faim].

- Quand il n'est pas associé à un **CC de condition**, il peut exprimer :

- une action imaginaire ;

Ex. : *Nous partirions en fusée.*

- une demande ou un conseil atténués par politesse ;

Ex. : *Pourrais-tu fermer la porte ?*

- une information incertaine ;

Ex. : *Leur maison aurait brûlé.*

- une exclamation indignée.

Ex. : *Toi, tu aurais fait cela !*